

attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées tout aussi bien chez les casuites Dominicains et Franciscaïns ; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait (1).»

Linguet n'est pas moins explicite dans son *Histoire impartiale des Jésuites* (2), or, il ne faut pas oublier que Linguet est loin d'être favorable à cet Ordre.

Si donc il est démontré par la critique et par les témoignages imposants des juges les plus désintéressés que la principale accusation formulée par Pascal repose sur un fondement faux, que restera-t-il des Provinciales ?

Si quelques Jésuites ont commis des erreurs répréhensibles, quel est l'Ordre religieux, quelle est l'école philosophique qui n'a pas eu à gémir des égarements de quelques-uns de ses disciples ? Les Jésuites, pas plus que les autres hommes, n'ont reçu du ciel l'infaillibilité en partage ; mais si quelques-uns d'entre eux se sont fourvoyés, s'en suit-il que l'Ordre entier ait marché sur leur trace ? s'en suit-il qu'il ait pratiqué une morale et une doctrine autres que celle de l'Église ? Affirmer plus longtemps une telle proposition ne prouverait pas moins d'aveuglement que de passion, et notre siècle, dont l'esprit de critique devient de plus en plus indépendant et judicieux, finira bien, tôt ou tard, par faire justice de ce vieux préjugé.

La fameuse querelle faite aux Jésuites par Pascal d'avoir inventé le *probabilisme* en morale, n'est pas plus exacte historiquement, et, d'ailleurs, les coups que frappe l'auteur des Provinciales portent complètement dans le vide, puisque l'Église n'a jamais incriminé cette doctrine. Rome n'a censuré que les excès du probabilisme -, quant à la doctrine en elle-même, elle l'a si peu condamnée qu'elle a mis récemment au rang des Saints le célèbre Liguori, partisan déclaré du probabilisme.

Bien longtemps avant que quelques auteurs Jésuites eussent adopté le système des opinions probables, les Dominicains

(1) Voltaire. *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxvn.

(2) *Hist. impartiale des Jésuites*, Londres, 1777. I. 1^{er}, p. 32f>